



COMMUNIQUE DE PRESSE

BUDGET AVEC AUGMENTATION D'IMPÔTS À VAL-DE-RUZ

Un budget adopté dans la douleur, avec 5 points d'impôts d'augmentation à la clé, par le Conseil général de Val-de-Ruz, le 18 décembre 2017. Un amendement PLR-PDC visant à supprimer toute commande communale de transports publics a été rejeté par une majorité nette, emmenée par les Verts et la gauche et soutenue par l'UDC. À propos de la loi sur l'approvisionnement en électricité, l'amendement des Verts qui aurait permis le subventionnement communal de projets associatifs ou privés a été refusé par la majorité.

Séance copieuse et animée pour le Conseil général, entrecoupée de suspensions de séance, le 18 décembre 2017 à Chézard – Saint-Martin, Commune de Val-de-Ruz.

En effet, il s'agissait d'accepter un budget présentant presque 8 millions de déficit avant recours aux réserves et avant augmentation de l'indice fiscal. Plusieurs amendements ont été proposés pour réduire les charges, ce qui se comprend aisément. Le premier avait pour but de réduire de près de 40% le salaire des membres de l'exécutif, semant une certaine confusion jusque dans les médias, puisque basé sur des chiffres erronés. En contradiction avec les conclusions auxquelles était arrivé le même Conseil général il y a environ deux ans, la proposition fut largement rejetée. Le deuxième, visant une réduction draconienne des mandats communaux, retiré après discussion.

Le dernier amendement portait sur la commande communale de transports publics, en clair, les bus supplémentaires financés par la commune. Le PLR souhaitait en effet sa suppression totale. Le Conseil général avait pourtant souhaité renforcer cet engagement il y a une année, en décembre 2016. Les Verts ont combattu avec véhémence cette perspective, rappelant les objectifs de la convention de fusion en matière de transports, autant que des motions et pétitions de tous bords déposées depuis la fondation de la Commune de Val-de-Ruz. Au vote, l'UDC, confirmant sa position de l'année dernière, appuiera les Verts, le PS et les voix éparses à droite pour rejeter cette proposition. Le niveau de desserte à Val-de-Ruz est donc maintenu.

Au vote final, c'est sans enthousiasme qu'une très large majorité approuve le budget et l'augmentation du taux d'impôt communal, qui rapprochera Val-de-Ruz de la moyenne cantonale. Un référendum est annoncé par l'UDC.

Autre chapitre avec la loi sur l’approvisionnement en électricité et la création d’un fonds communal de l’énergie. Alors que la législation cantonale le permet, l’exécutif de Val-de-Ruz n’a pas prévu de soutenir des projets privés ou associatifs au moyen de son fonds, mais de réserver celui-ci aux projets communaux. Les Verts ont par conséquent proposé de lever cette restriction, de manière à stimuler la créativité de la population. Au terme d’un débat nourri, c’est la droite qui refuse d’ouvrir l’accès au fonds communal pour les projets privés.

A l’heure des questions et interpellations, les Verts soulevèrent la question de la gare ferroviaire des Geneveys-sur-Coffrane, qui ne dispose ni d’un abri coupe-vent, ni de place de parcage à proximité immédiate. L’ensemble de la zone, y compris route et trottoirs, appartenant aux CFF, le Conseil communal promet de prendre contact à ce propos avec l’ancienne régie fédérale.

Les Verts ont également interpellé l’exécutif sur une augmentation de la consommation globale d’énergie électrique sur le territoire communal entre 2011 et 2016, augmentation nettement supérieure à l’augmentation de la population selon une information communiquée au Conseil général lors de sa sortie annuelle. L’exécutif a pu vérifier l’information au cours de la préparation de la séance et peut répondre qu’une erreur a dû se glisser dans les chiffres diffusés à cette occasion. La consommation des ménages de Val-de-Ruz est d’une stabilité remarquable tout au long des quatre dernières années, malgré une augmentation de la population résidente. La consommation des entreprises a même subi un affaissement notable en 2016, ce qui semble plus lié à la conjoncture économique qu’à des mesures d’économies. Voilà une réponse rassurante.

Val-de-Ruz, le 18 décembre 2017

CONTACTS

Laurent Debrot, président des Verts de Val-de-Ruz
laurent.debrot@net2000.ch, tél. mobile : 079 322 57 41

Secrétariat cantonal
info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26